

# Sans démagogie, mettre l'humain au cœur du développement en Haïti

Junia Barreau

---

**A**u cours de notre histoire, nous avons tout négligé au profit de la conquête du pouvoir politique, nous explique à juste titre Hérold Jean-François<sup>1</sup> dans une radioscopie saisissante de réalisme de la période transitoire prolongée, intitulée *Haïti, autrement*. L'auteur propose que « pour redéfinir notre pays, nous devons briser ce moule qui n'a produit qu'un pays de plus en plus dépendant [...] » ; de plus en plus instable et vulnérable, pourrait-on ajouter. De manière générale, la violence et l'autoritarisme représentent les caractéristiques principales de l'histoire sociopolitique haïtienne depuis notre indépendance en 1804. L'historien Weibert Arthus<sup>2</sup> poursuit : « Avec le procès de Jean-Claude [Duvalier], on commence à dire haut et fort ce qui s'est passé sous Duvalier. Maintenant, au-delà du besoin d'histoire et de la soif de justice, la société a besoin de comprendre. Pourquoi le pays n'arrive-t-il pas à se défaire des pratiques anciennes ? Pourquoi Haïti est-elle visiblement descendue si bas depuis 1986 ? »

Alors, la question pertinente, suivie de ses corollaires, que beaucoup d'analystes se posent est la suivante : « Comment briser ce moule ? » Comment faire imploser ce système qui se nourrit de la violence, de l'instabilité et de la corruption ? Comment jeter les bases d'une nouvelle société véritablement démocratique ? Comment atteindre un niveau de développement socioéconomique durable ?

Il n'existe pas une réponse unique à ces questions. Mais il existe un dénominateur commun à toutes les réponses qui pourraient être proposées : le capital humain. Quelle que soit l'idéologie dominante, aucune solution réelle ou définitive n'existe en dehors du développement du capital humain en Haïti. C'est le capital humain, le premier ingrédient indispensable à tout avancement d'une société, « **vu qu'il n'y a richesse, ni force**

**que d'hommes** », comme l'a enseigné au 16<sup>e</sup> siècle un philosophe français, Jean Bodin. C'est d'une telle évidence qu'il serait presque inutile de le souligner. Les innovations et les changements sociaux sont des faits humains.

Dans une économie mondiale hyperfinanciarisée où le capital financier manifeste sa toute-puissance, la maximisation quasi instantanée des profits éclipsant la maximisation du bien-être social, le capital humain peine à occuper le haut du pavé. Pourtant, le capital humain précède tout, il précède le capital financier ainsi que le capital physique. Le capital humain, et c'est ce qui le définit, a cette particularité qu'il est indissociable de la personne, dans le sens que les compétences, les expériences, le savoir et le savoir-être forment un tout unique, existent et disparaissent avec l'individu porteur. Le capital humain diffère intrinsèquement des deux autres types de capital puisque l'homme ne se résume pas au seul facteur de production et joue d'autres rôles sociaux déterminants loin des fonctions de production. Acteur et bénéficiaire de son labeur, l'homme doit travailler avant tout dans le but d'améliorer son propre sort et son environnement.

Plus le capital humain se développe dans un pays, plus le pays progresse, et à tous les points de vue. Le capital humain est le progrès, disent certains économistes. On peut avancer sans se tromper, que les investissements dans le capital humain sont les plus productifs dans une société ; les investissements qui font accroître le capital humain étant principalement ceux en éducation et en santé. L'éducation constitue la base même de la formation du savoir et des compétences du capital humain et la santé intervient dans sa préservation et son épanouissement. Les bénéfices directs et indirects perçus par l'ensemble de la

société font du développement du capital humain un passage obligé pour tout pays visant à franchir le pas de la modernité.

Pourtant, les pays sous-développés ont du mal à concevoir des politiques plaçant l'humain au cœur du développement socio-économique, du progrès en général. Et c'est la principale raison qui explique que ces pays continuent de fournir les statistiques du sous-développement. Car c'est seulement par l'accumulation de leur capital humain que ces pays arriveront à se sortir du piège du sous-développement.

**L'arme la plus puissante pour vaincre la pauvreté.** Une lutte efficace contre la pauvreté ne peut se réaliser en dehors d'une stratégie de développement du capital humain en Haïti, la pauvreté étant fortement et positivement corrélée avec un faible niveau (ou une absence) d'éducation et une mauvaise santé. Certes, les programmes de transferts directs (en argent ou en nourriture) sont utiles dans une situation d'extrême pauvreté; et, d'une manière plus structurée, ces programmes, quand ils sont bien conçus, assurent une certaine redistribution de la richesse produite dans la société. Par contre, ces transferts directs ne permettront pas aux générations futures de s'échapper de la trappe de la pauvreté. Pour que cela se produise, il est indispensable d'envisager d'autres moyens. L'expérience a montré qu'il est essentiel d'investir dans l'éducation et la santé pour briser le cycle de la pauvreté et rendre leur autonomie à des millions de jeunes.

## 1. DÉVELOPPEMENT : DU CAPITAL HUMAIN À L'ÉCONOMIE

« **Aucun pays ne peut décoller si sa population n'est pas instruite et en santé** », insiste à juste titre le Dr Jean-Claude Fouron dans son analyse du capital humain, pris sous l'angle de la santé<sup>3</sup>. La trilogie éducation-santé-économie produit ainsi un cercle vertueux dont le rayon s'agrandit avec l'interaction dynamique de ces trois variables. Santé et éducation forment le couple de départ de ce cercle vertueux. Le Dr Fouron nous dit que « les raisons qui pourraient expliquer ce rôle de locomotive de la santé et de l'éducation sur le développement économique d'une nation sont multiples. Plusieurs études ont en effet démontré une nette amélioration de la productivité chez l'individu en santé. En ce qui concerne l'enfant et l'étudiant en santé, les performances scolaires de l'enfant ou du jeune étudiant sont d'autant plus améliorées qu'il s'absente moins et est en général plus éveillé et moins fatigué. [...] Autre facteur indirect: le risque d'embaucher du personnel qui serait régulièrement affecté par des problèmes récurrents de santé peut freiner l'investissement dans un pays ou une région de ce pays ». En outre, l'amélioration de la productivité par l'élévation du niveau général d'éducation d'une population conduit à une augmentation de la production, du revenu, du niveau de vie de la population. Un niveau d'éducation élevé, notamment en science et en technologie, se traduit par un flux d'innovation important dans une société, et l'innovation représente une source intarissable de croissance

économique. Également, une éducation de qualité, spécialement à travers l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, s'accompagne d'une progression de l'entrepreneuriat de croissance et de développement qui remplace graduellement l'entrepreneuriat de survie dans les pays sous-développés.

Donc, le développement de l'économie haïtienne passe obligatoirement par celui de son capital humain. Un programme conjoint d'investissement intelligent et massif dans la santé et l'éducation en est la clé. La santé ayant déjà fait l'objet du cahier thématique de la revue *Haïti Perspectives* (vol. 1, n° 3, automne 2012), nous allons insister dans cette partie sur l'éducation qui alimente le processus d'accumulation du capital humain. Il faut souligner que c'est le niveau d'éducation de la population qui sert généralement d'indicateur mesurant le capital humain dans les différents modèles économiques.

La science économique a déjà consacré le capital humain élément indispensable à la richesse d'une nation. Une bonne synthèse de la littérature économique nous est offerte par Djistera<sup>4</sup> dans une étude visant à situer la place du capital humain dans l'émergence des économies asiatiques. Depuis Adam Smith (1776), qui a démontré que la richesse des personnes et des nations dépend des connaissances et compétences des ressources humaines, nombreux sont les économistes qui ont modélisé le lien indiscutable entre la croissance économique et le facteur capital humain. On peut citer, entre autres, les modèles de croissance endogène proposés par Romer (1986) et Lucas (1988), qui ont mis en lumière les mécanismes d'influence du capital humain sur la croissance économique; et celui de Aghion et Cohen (2004) confirmant une fois de plus l'impact positif et significatif de l'accumulation du facteur capital humain sur la croissance économique à long terme. L'amélioration de la qualification de la main-d'œuvre génère de la croissance économique. L'auteur conclut: « Le capital humain est une ressource essentielle dans une économie quel que soit son niveau de développement. En effet, les économies émergentes d'Asie n'ont pas le même niveau de développement. Certaines économies cherchent à créer de nouvelles technologies productives en investissant dans la R&D (par exemple, la Corée du Sud ou Singapour) alors que d'autres (notamment l'Indonésie et les Philippines) se concentrent encore sur les imitations des technologies produites dans les économies plus avancées. La création de nouvelles technologies nécessite un niveau élevé de capital humain, mais l'économie doit également disposer de travailleurs ayant un certain niveau d'éducation pour imiter ou pour utiliser les technologies importées. Hugon (2005) a également souligné que la généralisation de l'enseignement primaire et l'accent mis sur l'acquisition des compétences, le civisme national et l'accès aux technologies des pays avancés par des politiques de copiage ou d'innovation à partir des connaissances disponibles sont des facteurs déterminants du processus de développement durable des pays d'Asie de l'Est. Nous tenons enfin à souligner que le capital humain est un facteur particulier de la croissance économique dans le sens où il agit sur tous les autres. » ►

## 2. HAÏTI FACE À SON MANQUE D'ÉDUCATION

Haïti, au lendemain de son indépendance, s'est retrouvée avec un déficit important d'institutions politico-sociales constructives et de capital humain en ce qui a trait au niveau d'éducation de la nouvelle population libre. Après notre accession à l'indépendance, le nouvel État ne s'était pas donné comme priorité de sortir le nouveau peuple libre de l'ignorance. Sauf exception, l'éducation fut considérée pendant longtemps en Haïti comme un privilège, une récompense réservée à un groupe restreint de favorisés, et non comme un droit universel.

À une époque beaucoup plus récente, le lent processus d'accumulation du capital humain a été interrompu par l'exode massif des gens les plus formés du pays vers des cieux plus cléments. La *décapitalisation humaine* du pays amorcée sous Duvalier père ne s'est jamais démentie au point qu'on considère maintenant que 80 % des cadres formés du pays se retrouvent à l'extérieur (Berrouët-Oriol<sup>5</sup> et al., 2011, p. 117-119). Or, on sait que sans un niveau suffisant de capital humain, on ne peut prétendre à aucun projet sérieux de développement économique durable. Le lourd handicap du point de départ ajouté aux nombreuses hypothèques politiques et internationales contractées par la suite, de gré ou de force, n'a pas non plus favorisé la mise en place ni la continuité d'une politique d'éducation nationale.

On dit souvent que l'éducation n'a jamais été la grande priorité des gouvernements haïtiens. En étudiant les comptes de la République, on acquiert très vite cette certitude. Dans les années 1960, les dépenses publiques pour l'éducation ne dépassaient pas 1 % du produit intérieur brut (PIB) et demeuraient en dessous de 3 % dans les années 2000. Après une progression notable pour l'exercice 2010-2011, un tournant vient d'être marqué dans le budget 2011-2012. En effet, les dépenses publiques dans le budget 2011-2012 dépassent pour la première fois 5 % du PIB (voir les tableaux 1 et 2). Le bond constaté dans le ratio éducation/PIB est dû à la forte augmentation du budget national.

En gourdes courantes, de 2006 à 2012, le budget a connu un bond appréciable de 490 %, passant de 20,5 milliards de gourdes à 121 milliards de gourdes. Ce qui explique que le montant en gourdes courantes accordé à l'éducation en 2012 soit huit fois plus élevé qu'en 2006. Notons que les dépenses en éducation dans le budget 2012-2013 sont en baisse de 2,8 % par rapport à l'exercice précédent. En termes de pourcentage du budget national, il faut remonter au début de la décennie 1990 pour obtenir un taux comparable. Mais la comparaison revêt une limite sérieuse. Le budget est exprimé en gourdes courantes, et la non-disponibilité du budget en gourdes constantes rend impossible la comparaison en termes constants. L'utilisation de données exprimées en prix constants fournirait une appréciation plus juste de l'évolution des variables qui tiendrait alors compte des paramètres d'inflation.

En comparaison, Cuba, dont la population s'élève à environ 11 millions d'habitants, consacre 12,9 % de son PIB à l'éducation (2010), selon les statistiques compilées par l'UNESCO<sup>7</sup>. C'est un record en termes de pourcentage du PIB, non en termes de montant absolu. Par une éducation publique de masse et de qualité durant plus de 50 ans, Cuba peut se targuer de posséder aujourd'hui le meilleur système éducatif de la Caraïbe et de l'Amérique latine. Les lourdes contraintes financières qui pèsent sur l'île n'ont jamais empêché la dotation de moyens colossaux à l'éducation. L'éducation est une priorité gouvernementale et étatique. Aujourd'hui, les élèves cubains de niveaux primaire et secondaire n'ont rien à envier à ceux des pays développés, mis à part certaines infrastructures technologiques et matérielles. Leurs résultats scolaires sont comparables à ceux des pays les plus riches.

Les données de l'UNESCO ne prennent en compte que les dépenses publiques, donc elles peuvent être trompeuses. À Cuba, le système d'éducation est un système public dans sa totalité. Pour Haïti, en ajoutant les dépenses privées des ménages

**Tableau 1** Évolution des dépenses consacrées à l'éducation<sup>6</sup> (1990-1997)

| DÉPENSES                           | 1990-1991 | 1991-1992 | 1992-1993 | 1993-1994 | 1994-1995 | 1995-1996 | 1996-1997 |
|------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| % des dépenses totales de l'État   | 13,8 %    | 16,2 %    | 14,9 %    | -         | 12,3 %    | -         | -         |
| % des dépenses courantes de l'État | 18,6 %    | 19,4 %    | 18,7 %    | -         | 22,8 %    | 18,1 %    | 20,6 %    |
| % du PIB                           | 1,3 %     | 1,4 %     | 1,5 %     | -         | 1,9 %     | 1,6 %     | 2,0 %     |

Sources : MEF/IHSI, Comptes d'opérations de l'État, Port-au-Prince, Haïti.

**Tableau 2** Part des dépenses en éducation (2006-2012)

| PART DE L'ÉDUCATION  | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 |
|----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| % du budget national | 9,89 %    | 8,19 %    | -         | 8,38 %    | 10,51 %   | 16,02 %   | 14,32 %   |
| % du PIB             | 0,92 %    | 2,59 %    | -         | 2,80 %    | 3,75 %    | 5,89 %    | À venir   |

Calculs à partir des données disponibles en gourdes courantes.

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Loi de Finances et les Comptes économiques

pour l'éducation, on atteint très vite un pourcentage élevé du PIB. En 1994-1995, le montant total des dépenses des ménages haïtiens en éducation représentait près de 14 % du PIB, pour une population totale estimée à 7 803 228 âmes (voir la note 5). Et le tout, en dehors du financement de l'éducation par les ONG et œuvres caritatives. En 2001, l'Enquête sur les conditions de vie des ménages en Haïti<sup>8</sup> a révélé que les dépenses courantes des familles haïtiennes étaient estimées à 12 % du PIB seulement pour les niveaux préscolaire, primaire et secondaire.

En considérant toutes les formes de dépenses, on conclut que les dépenses destinées à l'éducation en Haïti sont considérables. Cela s'explique, l'éducation ayant toujours été la grande priorité des familles haïtiennes. Malgré ces sommes relativement faramineuses, le système haïtien produit de piètres résultats. Et l'on a assisté à un nivellement accéléré par le bas de l'éducation haïtienne au cours des deux dernières décennies. En cause, une très forte présence du secteur privé dont une large majorité des écoles ne satisfont pas le standard minimum requis. Le virage de fait vers l'éducation privée non contrôlée – soit 85 % de l'offre globale – complexifie davantage toute intervention dans le système déjà moribond. La qualité de l'offre scolaire varie avec le pouvoir d'achat de la demande. « Des écoles pauvres pour les pauvres<sup>9</sup>; des écoles pauvres en ressources financières, en ressources pédagogiques et en ressources humaines. » Des écoles moyennes pour la classe moyenne. Des écoles riches pour les plus nantis. Toutefois, comme l'immense majorité de la population est pauvre, on peut comprendre que la première catégorie l'emporte haut la main sur les deux autres. Se pose aussi avec récurrence le problème des enseignants et professeurs sous-qualifiés ou non qualifiés dans ces écoles champignons. « C'est cette absence de contrôle qui a engendré la "borlétisation" de l'école haïtienne devenue, depuis un certain temps, l'une des entreprises les plus rentables. La majorité de ceux qui se lancent dans cette activité n'ont qu'un seul objectif: gagner de l'argent. Pour atteindre cet objectif, ils n'hésitent pas à embaucher comme "professeur" des gens n'ayant aucune qualification, très peu exigeants, acceptant de travailler dans n'importe quelle condition », dénoncent les membres de l'Union nationale des normaliens d'Haïti<sup>10</sup>, engagés dans une longue lutte pour la valorisation du métier d'enseignant en Haïti.

Les anomalies ainsi que les insuffisances de notre système éducatif sont largement documentées. On compte déjà trois réformes du système éducatif entreprises par l'État haïtien qui n'ont jamais abouti par manque de moyens ou de volonté de la part des élites politiques, économiques et intellectuelles du pays. Plus récentes, les consultations menées de 2008 à 2010 par la Commission présidentielle sur l'éducation, appelée aussi Groupe de travail sur l'éducation et la formation (GTEF), ont donné lieu à 33 recommandations<sup>11</sup> ciblant des objectifs précis à atteindre et pouvant servir d'ossature aux interventions publiques. Il se dégage aussi un large consensus autour de l'impérieux virage vers la qualité qui devrait servir de boussole aux intervenants dans le système éducatif haïtien. Il est urgent de déraciner définitivement l'actuel système éducatif

haïtien dont la marque de commerce, tatouée sur tout le corps, est la non-qualité. « Dans le système éducatif, la non-qualité se traduit par des vies gâchées, un fardeau pour la société et un gaspillage de ressources inqualifiable puisque l'on consent des efforts considérables pour, en fin de compte, créer davantage d'échecs que de réussites<sup>12</sup> » (GRAHN, 2010). Aussi, à travers l'accès à une éducation de qualité au plus grand nombre, l'État haïtien dispose d'une puissante mesure d'équité afin d'enrayer la reproduction de graves inégalités sociales et de faire reculer de manière irréversible la pauvreté. L'éducation représente le moyen que se donne une société pour concrétiser l'égalité des chances pour tous, alors qu'en Haïti, elle joue le rôle inverse, s'instituant en principal distributeur d'inégalités sociales. Pour l'instant, l'éducation n'est pas encore prise à bras le corps par l'État haïtien malgré des soubresauts volontaristes, une plus grande sensibilisation au problème des autorités publiques (du moins dans les discours et sur papier) et quelques mesures trop timides, trop superficielles, donc incapables de renverser le système dysfonctionnel actuel. Voulant s'attaquer frontalement aux problèmes structurels, beaucoup d'intervenants haïtiens ont appelé à des mesures drastiques donnant lieu à une totale refondation du système éducatif haïtien. Refonder notre éducation pour répondre aux défis de notre temps, sachant que nous avons besoin d'une éducation pour le 21<sup>e</sup> siècle afin d'inscrire la citoyenneté haïtienne dans la citoyenneté mondiale. Éduquer en tenant compte des défis actuels, nationaux et mondiaux: environnement, changements climatiques, nouvelles technologies, développement durable, recherche et développement, responsabilisation citoyenne, etc.

## 2.1 Considérations sur le FNE et le PSUGO

Le Fonds national de l'éducation (FNE) et le Programme de scolarisation universelle, gratuite et obligatoire (PSUGO) constituent les nouveaux moyens que se donne l'État pour agir sur le système éducatif haïtien. Arrivé au pouvoir le 14 mai 2011, le nouveau président de la République concrétise deux de ses promesses électorales: créer un fonds dédié au financement de l'éducation et offrir la scolarisation gratuite et obligatoire au niveau de l'école fondamentale, comme le prévoit la Constitution haïtienne de 1987 (articles 32 à 32.3), en intégrant dans le système scolaire les 500 000 enfants laissés pour compte qui ne fréquentent aucune école.

Le FNE est constitué à partir des prélèvements sur les appels téléphoniques vers Haïti (0,50 \$ US par appel entrant) et les transferts d'argent entrants et sortants (1,50 \$ US par transfert); les montants sont récupérés respectivement par le Conseil national des télécommunications et la Banque de la République d'Haïti. Le PSUGO, géré et mis en œuvre par le ministère haïtien de l'Éducation, puise son financement du budget public, du FNE et de rares contributions étrangères (pour l'instant).

Il ne s'agit pas ici d'évaluer le PSUGO et le FNE, qui ont moins de deux ans d'existence. Pourtant, déjà, ces deux instruments croulent sous les reproches de manque de transparence et de malgouvernance. Le scandale de corruption qui a exposé en ►

mars 2013 la pagaille généralisée dans la gestion ainsi que la défaillante structuration du PSUGO fait craindre le pire. La fraude est énorme : plus de 12 % des écoles privées bénéficiaires du programme seraient de « fausses écoles avec de faux élèves<sup>13</sup> » financées sans aucune vérification préalable par les cadres du ministère responsable ; le montant total des fonds détournés du programme reste à déterminer. Il règne dans ce programme un flou volontairement entretenu par les responsables. Les informations sur le financement du PSUGO sont parcimonieusement distillées par les autorités publiques à travers les médias et tiennent les citoyens en haleine. Même en consultant le budget national 2012-2013 et ses annexes sur les investissements publics, il est difficile de repérer les postes imputables au PSUGO. Nulle part le PSUGO ne figure en toutes lettres. Il faut deviner les postes qui pourraient en faire partie. De l'avis de plusieurs observateurs, le PSUGO pourrait ressembler à un autre puits obscur de corruption.

Le FNE à son tour est enveloppé d'une dense opacité, dans l'attente du vote de la loi qui jetterait sur lui de l'éclairage ainsi qu'un voile légal. Le FNE aurait déjà rassemblé plus de 114 millions de dollars américains<sup>14</sup> depuis le début des collectes de taxes prélevées sur les appels téléphoniques et les transferts d'argent. Objectivement, il est difficile de savoir quelle somme a pu réunir le FNE depuis le lancement des opérations de collecte en juin 2011 ainsi que l'état exact des comptes, vu que des informations contradictoires circulent dans la presse. Il subsiste même un grand doute sur la fiabilité des informations provenant des instances publiques chargées de collecter ou de gérer les fonds. On peut rappeler qu'en janvier 2012, un audit du FNE a été réclamé par le propriétaire de Digicel Haïti, Denis O'Brien<sup>15</sup>, lorsqu'ont circulé des informations selon lesquelles 26 millions de dollars américains étaient portés manquants. La demande du fondateur de Digicel, la compagnie téléphonique par laquelle transite une grande partie des prélèvements pour le compte du FNE, est restée sans suite. Un audit sérieux illustrerait la volonté étatique d'instaurer une vraie transparence dans la gestion du FNE.

Outre le désordre caractérisé de sa gestion, le plus gros défaut du PSUGO demeure un défaut de conception puisqu'il n'émane d'aucune vision d'ensemble. Ainsi qu'il est conçu, ce programme se révélera insoutenable, non viable et inefficace à provoquer l'urgente rupture avec le système éducatif actuel. Le PSUGO prend aujourd'hui la forme d'un vaste programme de subvention d'écoles privées qui représentent plus de 75 % du total des écoles bénéficiaires. Or, il est illusoire de croire à la scolarisation gratuite quand les écoles publiques sur tout le territoire ne représentent qu'un anémique 15 %. La scolarisation universelle, gratuite et obligatoire sera effective quand l'État pourra garantir l'accès aux écoliers à un nombre suffisant d'écoles publiques de qualité. Parallèlement, le FNE sera impuissant à impulser le changement souhaité dans le système éducatif haïtien s'il n'est

pas au service d'une vision forte qui prendrait corps dans les différents instruments et plans conçus par les décideurs.

Un large consensus s'est dégagé autour de la scolarisation universelle et gratuite de tous les enfants ainsi que de la nécessité pour l'État d'innover en matière de financement de l'éducation, notamment par la création des fonds d'investissement spécifiques à l'éducation. Pareil consensus, et plus, se lit dans les recommandations (2<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup>) du GTEF et des propositions formulées par le GRAHN (2010) dans son chapitre sur le système éducatif.

La scolarisation universelle et un fonds d'investissement en éducation ne sont que deux parties d'une vision d'ensemble. Prises séparément, ces deux priorités, bien qu'importantes, ne contribueront pas à renverser le système dysfonctionnel. Le PSUGO, par exemple, permettra peut-être d'assurer une plus grande présence des enfants à l'école ; par contre, le système moribond continuera d'exister sans aucune possibilité de lui asséner le coup fatal et enfin de repartir sur de nouvelles bases. L'arbitrage entre le court terme et le long terme reste un savant équilibre à atteindre par les politiques souvent tentés par des résultats rapides et superficiels qui ne résolvent en rien les problèmes structurels. Gagnés par l'obsession de résultats immédiats, *pressés*, les politiques veulent nous imposer la loi du chiffre : faire du chiffre est en passe de devenir le seul critère objectif d'évaluation.

Il faut définir une stratégie globale pour l'éducation bien au-delà d'un quinquennat. L'État ferait donc fausse route en proposant un programme temporaire de replâtrage, ne dépassant pas l'horizon du très court terme. Que deviendront ces enfants scolarisés dans le cadre du PSUGO ? Une fois ce programme terminé, cette obligation d'une scolarisation universelle et gratuite pour tous disparaîtra-t-elle ? Car si tel était le cas, ce serait un *lave men siye atè*, autrement dit, un gaspillage de nos maigres ressources. D'où l'obligation de remettre en question non seulement la gestion, mais aussi l'efficacité, la pertinence et les orientations stratégiques du PSUGO. L'allocation optimale de nos ressources ne devrait-elle pas nous commander de privilégier les actions pouvant engendrer des changements réels et durables ? Des actions légitimées, car elles seront inscrites dans un plan global reflétant une vision forte, claire et rassembleuse.

Au cœur même de cette vision doit s'installer la valorisation de l'être haïtien par le libre accès à un système éducatif de qualité, du préscolaire jusqu'à l'enseignement supérieur. Si on repense le système éducatif sur la base de la qualité, depuis le préscolaire et l'école fondamentale, c'est tout le système éducatif haïtien qui sera irrigué d'une chaîne d'excellence. Avec des élèves mieux formés dès le départ, la réussite scolaire au niveau secondaire sera dopée et ainsi de suite au niveau universitaire. D'autres mesures indispensables au niveau secondaire et dans l'enseignement supérieur pourront alors avoir leur plein effet.

Cependant, le choc de qualité tant souhaité dans le système éducatif haïtien pourrait-il se réaliser si on ignorait l'épineuse question linguistique ? L'exclusion sociale en Haïti passe, parfois de la manière la plus barbare, par l'exclusion linguistique dans le système éducatif. Et cette exclusion linguistique est désignée par de nombreux experts et professionnels du domaine comme l'un des obstacles majeurs à cet impératif de qualité. « En dépit de la réforme Bernard de 1979 qui a – avec un lourd handicap de compétences et instruments didactiques préalablement bâtis – introduit le créole comme langue enseignée et langue d'enseignement dans notre système éducatif, l'École haïtienne, lieu de la transmission et de la reproduction des savoirs et des connaissances, assure cette transmission et cette reproduction non pas dans la langue maternelle et usuelle des apprenants, le créole, mais plutôt dans une langue, le français, qui leur est seconde et qu'ils doivent acquérir en même temps que lesdites connaissances. C'est bien à cette enseigne que réside, parmi d'autres qui lui sont liées, la cause première du naufrage à la fois didactique et citoyen de notre système éducatif national<sup>16</sup>. » Alors, aussi longtemps qu'une politique nationale de l'éducation, par défaut d'une vision systémique d'ensemble, ignorera la dimension linguistique de la problématique de l'éducation en Haïti, elle constituera une réponse parcellaire confortant le naufrage de notre système éducatif.

Les exigences de compétences dans la formation du capital humain impliquent que l'on réduise et contrôle dès le départ tous les paramètres de nuisance ou de blocage, notamment de nature linguistique, dans le *lent et long* processus d'accumulation de ce capital-socle du développement de toute société. La formation du capital humain se fait à long terme et de manière ininterrompue à tous les niveaux. Aussi nécessite-t-elle un engagement sans faille de la part de l'État, des citoyens et de la société civile envers une éducation de qualité pour tous. Il peut être prouvé hors de tout doute que c'est l'excellence du capital humain qui s'impose en principal élément différenciateur entre les pays moins avancés (PMA) et les pays dits « émergents » dans le continuum du développement socioéconomique.

### 3. RÊVE D'UN PAYS ÉMERGENT

La course au développement peut se comparer à une course à relais dont les coureurs ou relayeurs sont produits par le système éducatif d'un pays. Les pays qui enjambent la dernière haie et se retrouvent au sprint final sont ceux qui peuvent compter sur les systèmes d'enseignement supérieur les plus performants. Ce sont les pays avancés. L'émergence de certains pays se rapprochant du groupe de pays avancés est soutenue par un investissement considérable en éducation, dans l'enseignement supérieur, particulièrement en recherche et développement, accélérant le rattrapage en science et en technologie (Fogel, 2004)<sup>17</sup>. C'est le cas des pays émergents leaders formant le BRICS : le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. À ce groupe non compact sont souvent ajoutés des pays tels que l'Indonésie, la Turquie, l'Argentine et le Mexique. On considère aussi un

deuxième cercle rapproché composé d'une douzaine de pays émergents parmi lesquels le Chili. Les autres pays périphériques du troisième cercle sont dits « en développement », certains plus avancés que d'autres dans le continuum. De plus en plus, on préfère utiliser la dénomination « pays en développement » pour les pays du troisième cercle plutôt que « pays émergents », le qualificatif « émergent » étant réservé aux leaders et pays du second cercle dont les économies convergent plus fortement vers celles des pays avancés.

Les PMA, dont fait partie Haïti, ne sont pas qualifiés pour participer à cette course d'élite. Contrairement à Haïti, la République dominicaine fait partie des pays du troisième cercle en compétition. Au lendemain du séisme du 12 janvier 2010, divers intervenants avançaient qu'il faudrait de deux à trois décennies de dur labeur à Haïti uniquement pour rattraper son retard et atteindre le niveau actuel de la République dominicaine. Alors, Haïti peut-elle devenir un pays émergent en vingt ans ?

Que recouvre donc le terme « émergent » ? C'est une étiquette pour parler d'une réalité multiforme et complexe. Pendant longtemps, le terme « émergent » est resté flou en désignant tous les pays intermédiaires n'appartenant ni à la catégorie des pays développés ou avancés ni à celle des PMA (on préfère « PMA » au terme « tiers-monde »). Donc, cette dénomination regroupait l'ensemble des pays en développement. Une définition de l'économie émergente s'est construite au fil du temps afin de tenir compte de différents critères : des revenus intermédiaires, le rattrapage économique, le développement des institutions et l'ouverture commerciale. Les pays émergents ou convergents représentent ceux qui se rapprochent le plus des économies développées. Ils rattrapent fortement leur retard sur les pays avancés grâce à des taux de croissance très élevés, à un haut degré d'industrialisation, à l'exportation de biens industriels compétitifs, à un marché intérieur en expansion, à une part active dans le commerce mondial, à la forte présence d'entreprises transnationales, à un État stable et renforcé, à d'importantes transformations institutionnelles faites par le truchement de réformes internes, à un marché financier sophistiqué. On dit que le niveau de vie de la population ainsi que les structures économiques dans ces pays convergent vers ceux des pays avancés. Les pays émergents se différencient également par une progression importante de leur indice de développement humain accompagnant et soutenant naturellement tout développement économique durable. Le statut de pays émergent n'est pas figé. Selon la Société financière internationale, deux des quatre dragons, Hong Kong et Singapour<sup>18</sup>, ont franchi la dernière ligne de séparation en 1990, rejoignant ainsi le groupe des pays développés. Leur indice de développement humain figure parmi les plus élevés du monde, surclassant certains pays avancés occidentaux.

L'ordre mondial est bouleversé par les pays émergents. La part des pays avancés dans l'économie mondiale se rétracte alors que les pays émergents deviennent les principaux moteurs de la croissance mondiale. En tout, selon des critères précis ►

de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)<sup>19</sup>, 65 pays pouvaient se prévaloir des statuts de pays émergents et de pays en développement à partir de 2010. Ensemble, les pays émergents représentent la moitié de la richesse créée dans le monde en 2010 et les deux tiers de la population mondiale. En 2030, selon les prévisions de l'OCDE, les pays en développement et les pays émergents sont susceptibles de représenter près de 60 % du PIB mondial.

Alors, Haïti peut-elle intégrer les rangs de ces coureurs d'élite en l'espace de 20 ans ? Plusieurs pays sont passés à l'intérieur d'une décennie du statut de pays pauvre à pays en développement, confirmant un rattrapage technologique accéléré grâce à la mondialisation, à travers, entre autres, la mondialisation financière, les transferts technologiques du Nord vers le Sud, une grande vulgarisation scientifique à l'échelle de la planète. C'est le cas de 25 pays qui intégraient la sélective liste des pays en développement de l'OCDE en 2000 alors qu'en 1990 ils allongeaient celle des pays pauvres. Parmi les pays qui ont effectué la transition, on compte l'Inde et l'Indonésie qui, 10 ans plus tard, sont devenues des pays émergents de première ligne.

Poser la question de l'émergence d'Haïti équivaut à se demander si Haïti dispose du capital humain suffisant pour se lancer dans la course au développement.

Dans les discours politiques, l'on a tendance à faire des investissements le chaînon manquant prioritaire dans la problématique du développement d'Haïti. Les investissements s'accordant parfaitement au cycle économique, une forte croissance économique suit une forte progression des investissements, et ceux-ci sont stimulés à leur tour par la croissance. La croissance économique apporte ainsi à l'État les ressources nécessaires afin de financer le développement économique. Cependant, un frein majeur aux investissements demeure une faible disponibilité du capital humain. Ce handicap se vit sur le terrain depuis plusieurs années en Haïti. Le président de la Chambre de commerce, d'industrie et des professions du Nord-Est, Fritz Jean<sup>20</sup>, en témoigne en ces termes : « L'ancien gouverneur de la Banque centrale a estimé qu'après le 12 janvier 2010 le capital international a recommencé à pénétrer le pays sans même qu'on ait fait la demande. "Notre défi maintenant, c'est comment arriver à transformer le pays avec cette mutation économique ? Aussi, comment accompagner cette transformation pour permettre aux jeunes d'intégrer les entreprises afin de profiter de ces capitaux internationaux pour changer le pays ?" Il a avoué que sa région ne dispose pas d'assez de professionnels pour renverser la vapeur. »

Ces professionnels qui manquent à l'appel doivent provenir du système haïtien d'enseignement supérieur et des établissements de formation professionnelle. Une solution palliative consiste à faire appel aux professionnels de la diaspora haïtienne, réserve présumée de ressources humaines. Si, à court terme, cette piste est envisageable, elle reste quand même trop limitée. *Primo*, des professionnels de la diaspora haïtienne répondent très peu aux offres d'emploi en Haïti, car il faut évaluer la situation globale

du pays en même temps que l'emploi proposé : le grand saut est d'autant plus difficile pour des professionnels déjà insérés dans le marché du travail à l'étranger. Une forte mobilité des professionnels de la diaspora est également fonction d'un ensemble de conditions incluant la sécurité des biens et des personnes, la stabilité sociopolitique et un meilleur accès aux services publics de base. *Secundo*, les pressions salariales imputables à une grande présence de professionnels de la diaspora dans certains projets risquent de faire hausser les coûts totaux jusqu'à compromettre la rentabilité. Combien de petites et moyennes entreprises (PME) haïtiennes peuvent s'offrir les services à temps plein des professionnels de la diaspora à des salaires compétitifs ? En admettant que les jeunes diplômés haïtiens à l'étranger (notamment ceux de la République dominicaine) empruntent le chemin du retour en grand nombre, leurs conditions de travail devront refléter les compétences acquises à prix d'or dans les universités étrangères puisqu'une meilleure formation implique une amélioration de la productivité devant aboutir à une bonification du salaire nominal.

On doit aussi souligner qu'une forte présence des professionnels de la diaspora créera une grande distorsion sur le marché du travail, exacerbant les disparités salariales et, du même coup, les inégalités sociales dans le pays. Encourager exclusivement cette option de recourir aux ressources humaines de la diaspora sans se soucier de transformer notre système éducatif condamnerait à l'immobilisme social, à la précarité, des millions de jeunes restés en Haïti et qui sont dans l'impossibilité d'accéder à des universités étrangères mieux classées que les nôtres. Ce serait à coup sûr le moyen de réduire notre système d'enseignement supérieur à sa plus simple expression (ce qui serait déjà le cas d'après plusieurs observateurs) quand on sait que la dévalorisation de la formation fournie par nos universités ainsi que le manque de places disponibles expliquent la forte présence des étudiants haïtiens dans les universités de la République voisine, drainant au passage plus de 200 millions de dollars américains vers l'économie dominicaine<sup>21</sup>.

L'émergence d'un pays dépend fortement de la capacité de son système éducatif, tous niveaux confondus, de l'école fondamentale à l'enseignement supérieur, à former des ressources humaines pouvant :

- a) absorber les nouvelles technologies et opérer les changements dans les modes de production ;
- b) produire de nouvelles connaissances favorisant l'innovation ;
- c) appréhender les dynamiques du monde global ouvrant la porte aux nouvelles opportunités. L'importance de l'enseignement supérieur dans toute stratégie réelle de développement justifie qu'un cahier thématique lui ait été consacré dans *Haïti Perspectives*, « Enseignement supérieur et Université » (vol. 2, n° 1, printemps 2013). Les transformations radicales dans notre système éducatif constituent donc la clé de voûte si l'on veut faire de ce rêve d'un pays émergent une réalité. Des transformations concrètes inscrites dans

le présent, tournées vers le futur et enracinées dans notre milieu. Des transformations qui seront possibles grâce à un engagement sans faille de la part de l'État, des citoyens et de la société civile. De ce constat est née l'idée d'un pacte national sur l'éducation, capable de résister aux alternances politiques. Le pacte national sur l'éducation est la 33<sup>e</sup> et dernière recommandation du GTEF. Un tel pacte devrait être « sanctionné par les partis politiques, l'Exécutif, le Parlement, les organisations syndicales et patronales et les organisations non gouvernementales, mettant en évidence les objectifs de l'accès universel au niveau fondamental, le renforcement de la gouvernance publique de l'éducation, la responsabilisation des pouvoirs locaux dans la gestion de proximité du système scolaire », selon les propres termes du GTEF.

L'idée du pacte national sur l'éducation est lancée. Pourtant, il lui est difficile de trouver un large écho dans la société civile haïtienne encordée dans la lutte pour la démocratie et le respect des droits humains. L'idée d'un pacte national pour l'éducation influence très peu ou pas du tout les débats nationaux médiatisés qui tournent le plus souvent autour du combat politique, pouvant certaines fois prendre l'allure d'une véritable guérilla politique. Jusqu'à présent, la société civile haïtienne a mené de nombreuses batailles, mais sa mobilisation réelle est restée loin du champ de l'éducation. Plus précisément, au cours des 25 dernières années, la société civile haïtienne s'est érigée en véritable rempart démocratique contre certaines dérives autoritaires. La société civile haïtienne, toujours sur le qui-vive, ne risque-t-elle pas d'épuiser ses forces à contrecarrer de manière permanente des élus gagnés inexorablement par l'illusion de la toute-puissance d'un régime autoritaire ? L'on comprend bien la mobilisation de tous les instants de la société civile haïtienne, il serait également temps de penser stratégiquement afin de casser ce système qui semble reproduire continuellement les mêmes tares. Sachant que démocratie et éducation marchent de pair, si la société civile veut gagner la bataille pour la démocratisation durable en Haïti, elle devra aussi s'engager dans la bataille de l'éducation de qualité accessible au plus grand nombre. « Expliquez-leur : la meilleure façon de libérer le peuple, c'est d'abord de l'instruire », disait Georges Duhamel (*Cécile parmi nous*, 1938). L'éducation porte en elle les germes de la démocratie. Dans les pays à parti unique, la demande pour plus de libertés citoyennes et des institutions démocratiques s'accroît au fur et à mesure que le niveau d'éducation de la population augmente, ce qui finit par provoquer une plus grande ouverture de ces pays aux valeurs démocratiques. La bataille pour l'éducation doit s'engager au plus vite en Haïti avec « la constance du jardinier ».

En matière d'éducation, comme dans beaucoup d'autres domaines, les solutions individuelles supplantent les solutions collectives de long terme chez nous. Les familles haïtiennes recherchent des canots de sauvetage symbolisés par les rares bonnes écoles du milieu ou les écoles à l'étranger. C'est le choix d'une grande partie de la classe politique haïtienne et de l'élite

économique dont les enfants sont envoyés le plus tôt possible profiter du système éducatif performant de pays tels que les États-Unis, le Canada ou la France. En Haïti, ceux qui ont les moyens offrent l'accès à de meilleures écoles à leur progéniture rescapée du système haïtien, leur assurant du même coup un avantage comparatif qualitatif bien réel : celui de grossir les rangs des privilégiés du système. Les moins fortunés se débrouillent avec les écoles qui sont à leur portée. Alors une fracture éducationnelle réelle s'installe entre les mieux formés du système et le reste de la population. Cette fracture s'agrandit avec l'affaiblissement du niveau général de l'éducation de la population. Certains intervenants haïtiens faisant notamment partie des rescapés du système s'étonnent aujourd'hui de cette fracture, déplorant parfois avec candeur le fait que la majeure partie de la population soit incapable d'effectuer un choix politique éclairé et intelligent d'une part, et, d'autre part, de débattre des actions à entreprendre en vue de contribuer à l'avancement de la société haïtienne. Comment jouir pleinement de sa qualité de citoyen responsable, opérer un choix éclairé sur le mode de développement à prioriser ou participer activement aux multiples choix de société sans une éducation de qualité ? Pourquoi ces intervenants privilégiés ne s'engagent-ils pas véritablement envers l'éducation de qualité pour tous et la valorisation des citoyens haïtiens ? L'éducation est trop importante pour la laisser à la merci de caprices politiques partisans.

#### 4. CONCLUSION

L'éducation est l'affaire de tous ! De même que le développement socioéconomique du pays résulte d'un effort collectif. Au lendemain du séisme, ils étaient nombreux ceux qui exigeaient de façonner la reconstruction d'Haïti autour de la refondation de son système éducatif. Une reconstruction physique d'Haïti en dehors de la refondation de son système éducatif ne laisserait dans le pays que des infrastructures physiques bâties telles que des usines d'assemblage, des hôtels et aéroports, des routes, des places publiques, tout de même insuffisantes à déclencher l'élan vers l'émergence du pays et le développement durable. Faut-il rappeler qu'Haïti avait quand même le statut de pays sous-développé dans les années 1970, durant les années de gloire de l'industrie touristique locale, malgré la présence des usines d'assemblage et la construction de certaines infrastructures ? Cette période ne saurait représenter une référence pour le pays sur le point économique compte tenu que la majorité de sa population fut pauvre. Nous devons viser mieux ! Les objectifs de faire d'Haïti un pays émergent dans 20 ans sont indiscutablement conditionnels aux efforts collectifs de développement du capital humain haïtien. Trois ans après, le pays s'est éloigné de mille coudées des objectifs de la reconstruction au point qu'on peut se demander s'il faut continuer à préparer une reconstruction compromise dans l'œuf. Ne devrions-nous pas poser les bases du développement durable en commençant par le développement du capital humain haïtien, en mettant en place un système éducatif capable de propulser le décollage du pays ? ■

## BIBLIOGRAPHIE

- 1 HÉROLD, Jean-François (2012). *Haïti autrement*, Port-au-Prince, Haïti, Éditions Médiaték, mai.
- 2 ARTHUS, Dr Weibert (2013). « Le duvaliérisme devant l'histoire : essai bibliographique », dans *Le Nouvelliste*, 18 mars, <http://lenouvelliste.com/article4.php?newsid=114638>.
- 3 FOURON, Jean-Claude (2012). « La santé, moteur du développement socio-économique en Haïti », *Haïti Perspectives*, vol. 1, n° 3, décembre, <http://www.haiti-perspectives.com/articles-1-3/9-12>.
- 4 DJISTERA, Andrianasy A. *Le rôle du capital humain dans la croissance : le cas des économies émergentes d'Asie*, <http://gdrdeveloppementtransition.org/papiers/jchd/DJISTERA.pdf>.
- 5 BERROUËT-ORIOL, COTHIÈRE, FOURNIER et ST-FORT (2011). *L'aménagement linguistique en Haïti : enjeux, défis et propositions*, Éditions du CIDIHCA et Éditions de l'Université d'État d'Haïti.
- 6 UNESCO. *L'évaluation de l'éducation pour tous à l'an 2000 : Rapport des pays, Haïti*, [http://www.unesco.org/education/wef/countryreports/haiti/rapport\\_1.html](http://www.unesco.org/education/wef/countryreports/haiti/rapport_1.html).
- 7 UNESCO. *Education (all levels) profile – Cuba*, [http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/document.aspx?ReportId=121&IF\\_Language=en&BR\\_Country=1920](http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/document.aspx?ReportId=121&IF_Language=en&BR_Country=1920).
- 8 INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUES ET D'INFORMATIQUE (2002). *Enquête sur les conditions de vie en Haïti (ECVH) 2001. Dépenses des ménages en gourdes : préscolaire (630 571 880) – primaire (5 446 729 237) – secondaire (4 001 640 938). Année 2001, PIB en gourdes courantes (85 442 000 000)*, <http://www.ihsi.ht/pdf/ecvh/ECVHVolumel/education.pdf> et [http://www.ihsi.ht/pdf/compte\\_economique/ce\\_rd\\_2002.pdf](http://www.ihsi.ht/pdf/compte_economique/ce_rd_2002.pdf).
- 9 LAMAUTE-BRISSON, JADOTTE et LUBIN (2005). *Éducation et pauvreté en Haïti*, Rapport préparé pour le ministère de la Planification et de la Coopération externe, <http://ijdh.org/wordpress/wp-content/uploads/2010/02/MPCE-Education-et-Pauvrete-en-Haiti-2005.pdf>.
- 10 MÉRILIEN, J., CHARLES, J.-F., et STIMPHIL, N. (1995). *S.O.S pour l'école haïtienne en péril et la valorisation du métier d'enseignement*, <http://www.potomitan.info/vedrine/coneh.html>.
- 11 [http://fec.csq.qc.net/fileadmin/user\\_upload/FEC/Dossiers/Les\\_33\\_recommandations\\_du\\_GTEF.pdf](http://fec.csq.qc.net/fileadmin/user_upload/FEC/Dossiers/Les_33_recommandations_du_GTEF.pdf).
- 12 GROUPE DE RÉFLEXION ET D'ACTION POUR UNE HAÏTI NOUVELLE (GRAHN) (2010). *Construction d'une Haïti nouvelle : Vision et contribution du GRAHN*, Montréal, Presses internationales Polytechnique.
- 13 DUVAL, Frantz (2013). *766 fausses écoles, combien de vraies ?*, *Le Nouvelliste*, 11 mars, <http://lenouvelliste.com/article4.php?newsid=114416>.
- 14 <http://www.haitilibre.com/article-8447-haiti-education-fne-environ-114-millions-attendent-un-vote-du-parlement.html>.
- 15 [http://www.nytimes.com/2012/01/07/business/digicels-denis-obrien-helps-rebuild-haiti.html?pagewanted=all&\\_r=1&\\_r=1&\\_r=1](http://www.nytimes.com/2012/01/07/business/digicels-denis-obrien-helps-rebuild-haiti.html?pagewanted=all&_r=1&_r=1&_r=1).
- 16 BERROUËT-ORIOL, Robert (2011). *L'école en créole, en français, dans les deux langues ? État de la question et perspectives*, <http://www.potomitan.info/ayiti/berrouet-oriol/ecole.php>.
- 17 FOGEL, W. R. (2004). « High Performing Asian Economies », *National Bureau of Economic Research*, Document de travail n° 10752, [http://www.nber.org/papers/w10752.pdf?new\\_window=1](http://www.nber.org/papers/w10752.pdf?new_window=1).
- 18 BOISSIEU et ROL (1997). « Les marchés émergents d'Asie : une vue perspective », *Revue d'économie financière*, vol. 44, n° 44, p. 141-158, [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ecofi\\_0987-3368\\_1997\\_num\\_44\\_6\\_2616](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ecofi_0987-3368_1997_num_44_6_2616).
- 19 <http://www.oecd.org/fr/dev/pdm/economie/lespaysendeveloppementrepresenterontpresde60dupibmondialen2030selondenouvellesestimations.htm>
- 20 GEFFRARD, Robenson, et Fritz JEAN (2013). « Comment profiter des capitaux étrangers ? », *Le Nouvelliste*, 15 mars, <http://lenouvelliste.com/article4.php?newsid=114603>.
- 21 PIERRE, Joseph Harold (2013). « Étudiants haïtiens en Rép. dominicaine : Quel avenir en Haïti ? », *AlterPresse*, 3 mars, <http://www.alterpresse.org/spip.php?article14178#Uhz1tBasQYs>.

**Junia Barreau, M. Sc.**, est détentrice d'une maîtrise en gestion des PME et de leur environnement. Elle poursuit des études supérieures en sciences économiques à l'Université du Québec à Montréal. [jbarreau@gmail.com](mailto:jbarreau@gmail.com)



**Nan zafè kredi. SOGESOL se mèt teren an !**